



Achat de matériel en france par client suisse

Par **lidye**, le **20/10/2011** à **17:48**

Bonjour,

Je suis un peu coincée avec le problème suivant:

Un client suisse veut m'acheter du matériel. en Suisse, pas de TVA, alors qu'en France nous devons l'appliquer.

comment le fournisseur français doit-il rédiger sa facture? avec tva ?puisque'il achète en France il se plie à la législation française?

Merci à vous de ce coup de main!!!!!!